



5 CENTIMES
A LILLE N. 22.82
A ROUBAIX N. 3.23
A LENS N. 0.52

ABONNEMENTS
Nord et Départements limitrophes... 4 fr. 50
Autres Départements... 5 fr. 50

PUBLICITE
Les Annonces et Réclamations sont reçues...
et dans toutes les Agences de France et de l'Étranger.

Dimanche 4 Juin 1911

Notre intéressant roman-feuilleton « La Chambre Ardente » devant prendre fin bientôt, nous avons choisi pour lui succéder l'œuvre la plus récente d'un écrivain de talent
HENRI PELLIER
que beaucoup de nos lecteurs connaissent déjà de réputation.

LE BONHEUR ET L'ARGENT

Tel est le titre du roman dont il a bien voulu nous donner le premier. Commencé dans le crime, l'aventure d'amour d'un jeune ambitieux et d'une exquise Parisienne se déroule parmi les péripéties les plus dramatiques...

Le Bonheur et l'Argent par Henri PELLIER

à pour cadre Paris et sa banlieue. La grande ville et ses environs charmants de la capitale du monde ont été dépeints par un maître et surtout par un Parisien qui adore sa ville natale.

LA PUBLICATION COMMENCERA
Dimanche prochain 11 Juin

OPINIONS LES RETRAITES devant le Pays

Les divergences de vues s'accroissent de plus en plus à mesure qu'on se rapproche de la date du 3 juillet, qui est celle de l'application de la loi. Mais aussi les adversaires se découvrent et marchent maintenant à visage découvert.

CHOSSES ET AUTRES LE PAPE ET L'AEROPLANE

Le pape a tenu à voir voler l'enseigne de vaisseau Conneau et, enchanté du spectacle, il a déclaré à ses cardinaux qu'il remerciait Dieu de lui avoir permis d'assister à l'une des plus grandes actions du siècle.

DURA LEX

Extrait d'un compte-rendu analytique de récents débats parlementaires : L'ordre du jour appelle la discussion de l'article 188 de la loi sur l'adultère.

viens mécaniciens, lui aussi la soutient et très vivement. On peut lire dans l'article que publie sous sa signature le revue « Le Parlement et l'Opinion », les lignes suivantes : « Il fallait s'attendre à cette virulente campagne de la part de nos anarchistes syndicalistes : ils sont coutumiers du fait. Déjà, en 1908, au moment de la promulgation de la loi sur les accidents du travail, ils pronostiquaient le renvoi des ateliers des pères de nombreuse famille, la baisse des salaires et autres calamités qui ne se sont pas réalisées. Cette loi est aujourd'hui entrée dans les mœurs. »

« Le syndicalisme ne vit pas que de bluff, suivant l'aveu dépourvu d'artifice que fit un de ses leaders les plus qualifiés au Congrès de Toulouse. » Et M. Coupat conclut ainsi : « Attendons avec confiance les premiers résultats de la loi. Quand « de visu » les jeunes ouvriers auront vu les vœux d'assurés secourus, leurs camarades frappés d'invalidité retraités, ils feront crédit à la loi, dont ils bénéficieront un jour. »

« Le citoyen Saint-Venant, adversaire de la loi, invoquait à l'appui de sa thèse, il y a quelques jours, ce qui se passe en Allemagne et en Angleterre. J'ai eu la curiosité de consulter les documents parlementaires allemands et j'y ai vu qu'un nouveau projet de loi sur les assurances des employés était déposé au Reichstag. »

Or, les employés, qui sont au nombre de 1.600.000, ont réclamé instamment à bénéficier de la loi. Et savez-vous, — d'après les dispositions prévues — ce que touchera un employé dont le salaire a monté en vingt ans de 1.000 à 3.000 marks : 290 marks, avec un prélèvement de 5 à 7 % sur le salaire. Nous voilà loin du prélèvement de 1 % du projet français.

Quant au système anglais qu'on invoque si fort, il n'est pas sans intérêt de faire remarquer que c'est purement et simplement notre loi d'assurance obligatoire votée en 1905 et appliquée depuis plusieurs années. Il y a, il est vrai, un projet déposé par le Gouvernement anglais, destiné à assurer obligatoirement tous les travailleurs contre l'invalidité.

Tout ceci démontre clairement que les exemples qu'on prétend tirer de l'étranger, loin d'être à l'encontre de notre loi des retraites, la justifient entièrement. Nous ne cessons de répéter que les travailleurs ont intérêt à l'accepter, les modifications, comme l'abaissement de l'âge de la retraite, l'exonération du prélèvement pour les salaires de 1 fr. 50 et au-dessous, qui sont indispensables, ne pouvant être réalisées qu'après quelques mois d'application.

René PONTUEL.

« Elle est tout aussi impressionnante. M. M... Ce ne se peut pas, car les femmes sont astucieuses. M. Z... — L'homme a tous les moyens de satisfaire les exigences de son tempérament, la femme, non. Vous donnez à l'homme le droit de tuer, à la femme non. M. M... pour l'application au meurtrier d'une peine de trois mois à un an de prison. M. H... Dans l'article, faut-il spécifier le meurtre de l'un des conjoints ou de tous les deux, ou de la femme ? Je trouve qu'il vaut mieux mettre tous les deux. — Cela n'implique pas l'obligation de les tuer l'un et l'autre. La mort est excusable de la tuer tous les deux ou de n'en tuer qu'un. Supposez que cet homme s'approprie à les tuer tous les deux, mais que des gens s'interposent, il n'en puisse abattre qu'un. Que ferez-vous dans ce cas ? Ne le considérez-vous pas comme excusable ? Et l'on accepta l'article 188, ainsi conçu : « Celui qui surprend sa femme en flagrant délit d'adultère ou de relations illicites, est excusable, s'il tue l'un des coupables ou tous les deux. »

« Mais rassurons d'un coup les féministes et les adversaires de la violence : Il s'agit d'une délibération de la Chambre turque ! »

CHRONIQUE LES BOHEMIENS

Le boulanger, revenant de la foire, annonce : « Les mêmes Bohémiens qu'il y a six ans courent les environs : ils passeront certainement demain par le village. Les paysans persistent à vouloir rendre à Barju, le veuf, et à sa jeune servante Moriquette. »

Tous se rappelaient la fuite éperdue, un matin, à travers les ruelles, d'une bande de Romaniens traqués par les gendarmes. Une petite « maucarde », envoyée de ferme en ferme pour mendier ou marauder, s'était égarée dans la campagne. On l'avait rattrapée le lendemain soir dans l'ornière, épuisée de fatigue, mourant de faim, telle qu'une oie tombée trop tôt du nid. Dans l'impossibilité où l'on se trouvait de rendre l'enfant aux Bohémiens déjà disparus on ne savait ni où, ni comment, Barju, qui existait encore à la petite semaine, les eût chipés jadis dans le maquisonnage, jura la petite gentille, bien portante, et proposa de la recruter. La chose réglée avec les autorités, on eut bientôt la preuve que le madré compère, avare, brutal, méfiant et sournois, sous prétexte de charité, n'agissait encore que par intérêt. Moriquette, malgré son adresse et son activité, fut bientôt en servante qu'on esclavise : elle dut se soumettre aux plus rudes besognes. Deux fois, vers le printemps, on oiselle d'espace et de liberté, elle s'échappa. Deux fois rattrapée par les gendarmes, elle fut ramenée au maître. Soit que Moriquette comprit l'inutilité de pareilles tentatives, ou qu'elle attendit une occasion meilleure, soit que Barju, la voyant grondelette et jolice, s'amadouât par la douceur, l'existence sembla plus calme dans la maison de l'usurier, lorsque se répandit la nouvelle de l'approche des Bohémiens.

Ce soir-là, portes et volets clos, avant le souper, Barju dit à sa jeune servante : — Les Bohémiens t'ont abandonnée parce que tu leur étais à charge ; mais j'ai pris soin de toi. Vas-tu demain, en ingratitude, me quitter pour les suivre ? — Oui, je les suivrai, dit-elle résolument. — J'ai été dur quand tu étais enfant, avoua-t-il. Mais te voici femme. Je ne serai plus méchant. Moriquette, au contraire. — J'ai plus peur de vos ruses, maître Barju. Je partirai avec les Bohémiens. — C'est ton dernier mot ? — Le dernier. Quoique son sourire demeurât goguenard, le veuf parut se résigner. Ainsi que chaque soir, il commanda du ton le plus naturel : Descends chercher la piquette à la cave. Prends la lumière afin de ne pas trébucher contre la margelle de la citerne. Elle obéit. Tenant la lanterne d'une main, de l'autre main elle eut la porte non moins baïssée et ne manqua pas de pousser la porte plus épaisse et plus lourde encore de la cave, — une cave lourde, profonde et taillée au cœur du roc. Moriquette posa sa lanterne sur la margelle de la citerne. La leur éclaira les parois unies et suintantes. L'eau, qu'on ne pouvait plus, saumâtre et trouble, miroitait au fond du trou. Sous le garde-manger, la petite servante prit une cruche. Elle la remplissait de piquette au tonneau quand, à l'instant, elle entendit rouvrir la porte du cellier, puis, aussi, celle de l'escalier. L'idée que Barju l'enfermerait la redressa méfiante. Mais le pas du gros homme, traînant sur les marches de l'escalier la rassura. — Il y a des doctes pour que les Bohémiens ne le voient, pensa-t-elle ingénument. Il descend pour cacher ses écus ici pendant que je préparerai le souper. Sa cruche pleine, sans reprendre la lanterne posée sur la margelle, elle voulut, dès que Barju, un gros panier sous le bras, eut mis le pied dans la cave, passer et remonter. Mais il l'écarta, poussa la porte et la ferma à clef comme les deux autres. Moriquette le regarda, sans bien comprendre encore, mais cependant toute pâle. Il ent son rire silencieux de sarcasme et de ruse. — Pourquoi hésitez-vous la clef de cette serrure ? interrogea-t-elle, cherchant à dissimuler sa peur croissante. Avez-vous l'intention de passer la nuit dans cette cave ? — Oui, la nuit et la journée de demain, et l'autre nuit encore ! Nous ne regrimerons l'air que les Bohémiens partiront loin, si loin qu'on ne saura plus rien d'eux ! Et, Moriquette le regardant toujours, mais livide à présent et tremblant de tout son corps, il lui montra son panier plein et lui expliqua dans un ricanement : — Il y a là-dedans plus de victuailles et de chandelles qu'il n'en faut pour se nourrir et s'éclairer pendant une semaine. Mais notre réclusion ne sera pas aussi longue. D'ailleurs, à deux, le temps passe vite. Y a des mois que

je guette cette occasion-là ! On va se distraire un peu sans crainte de s'être dérangés... Elle fixait son regard éperdu sur la grosse clef qu'il tenait à la main. Il devint sa pensée : — Me voler cette clef ? cela ne le servirait à rien. Au moindre gémissement de serrure, il sauterait sur toi et te t'arracherait. D'ailleurs, cette porte ouverte, tu te casserais la nez aux deux premières portes, qui sont fermées et bien fermées. Et de ces autres-là, j'ai les clefs passées à ma ceinture ; à ce moment de l'escalier, si même du cellier qu'on ne t'entendrait pas. III La petite Bohémienne frémit de rage et sa haine farouche lui flamba dans les yeux. — Ne s'en va pas le diable, Barju ! Donne-moi les trois clefs, laissez-moi m'en aller ou craignez que je ne me venge en une seule fois de toutes les privations et de toutes les souffrances endurées ! — Il ne s'agit plus de privation ni de souffrances, bêta, mais de bombance et de caresses. Dans les brunnelles de Moriquette la lueur s'éteignait dans une montée de larmes désemparées. Elle ne pouvait rien contre le veuf. Il était le plus fort. Elle s'apaisa soudain, affermi en sa résolution sauvage. Et Barju, qui tout temps la regardait avec une curiosité et un intérêt de son impuissance, elle se soumit : — Aide-moi à installer notre ménage, gouilla-t-elle. Tu me retourneras cette barrique vide : elle nous servira de table. Pendant ce temps, je mettrai les provisions dans le garde-manger. D'abord, apporte-moi la grande margelle que la jeune fille, tournant le dos, allait à la margelle où la lanterne était posée, Barju, croyant dissimuler son geste vif et furtif, glissa la grosse clef dans le panier, sous le pain. — À ce moment-là, la cave tomba soudain dans une profonde obscurité ; Moriquette venait de souffler la lanterne. Dans le saisissement de la surprise et de la colère, le veuf lâcha son panier, fit quelques pas en avant, battant de ses bras le vide des ténèbres et criant : — Petite garce, sac à malices, veux-tu me passer tout de suite la lanterne que je la ramène !... Ah ! si je l'attrape... Tu vas voir, si je l'attrape ! — Il s'écroula vainement dans le noir. Au bruit, pas même celui d'une respiration, n'indiquait dans quel coin se cachait la jeune fille. Et, tout en se gardant de buter contre la margelle, Barju, à l'aveugle, allait de gauche à droite, tournait et retournait sur lui-même, s'écroulait violemment dans une frustration de saisir l'enfant. Mais Moriquette, dont les yeux de chatte semblaient voir dans la nuit, demeurait insaisissable. — Tout à coup, dans le silence tragique, il y eut le bruit, le fracas de quelque chose qui est tombé. — Barju s'arrêta, une sueur froide aux tempes. Il lâcha dans un juron serré : — Tu n'as pas jeté le panier, au moins ?... Tu n'as pas jeté le panier ? Et Moriquette répondit d'une voix cinglante de défi : — La lanterne et le panier : j'ai tout jeté dans la citerne ! — La clef était dedans, malheureuse, la grosse clef de la cave ! — Tant pis ! fit la Bohémienne, dans un éclat de rire fou, désespéré, farouche. La nuque cassée, inerte, les bras flasques et les jambes molles, Barju s'affaissa sur le sol, comme un boulet assommé. Moriquette, immobile, en attente, s'absorba dans le cauchemar où elle croyait entendre passer les Bohémiens. — Rien ne troubla plus le silence d'épouvante où, dans le noir, tous deux croyaient déjà sentir le frisson de la mort... Charles FOLEY.

LA C. G. T. A BERLIN Cent délégués vont participer à une grande démonstration contre la guerre

La fragilité des liens qui unissent entre elles les organisations syndicales au sein de la Grande Internationale dont le secrétariat central est à Berlin : l'espacement des conférences internationales fixes, dont la dernière eut lieu à Paris en 1910, ont suggéré aux syndicalistes français la pensée de rendre plus intimes et plus cordiaux les rapports entre les diverses C. G. T. ; l'Europe, par des visites de courtoisie qui seraient en même temps des voyages d'études. L'an dernier, les syndicalistes français allèrent à Londres. Ils y furent, du reste, merveilleusement reçus, et purent voir de près fonctionner les rouages des puissantes Trades-Unions britanniques. Cette année, la C. G. T. ira à Berlin, et l'on comprend tout le mérite du grand intérêt de la cité allemande, qui a été le théâtre de l'objet de négociations entre le bureau de la Confédération et M. Liégeois, directeur du Reichstag, secrétaire du bureau central international. Si rien n'est changé au programme, le voyage aura lieu vers le 25 juillet. Une centaine de délégués y prendront part, mandats pour cela d'une façon régulière par leurs différents fédérations de métiers. Mais rien ne sera-t-il changé, et le voyage aura-t-il lieu ? Il est, en effet, un point qui tient à cœur aux syndicalistes français et sur lequel ils insistent particulièrement : le voyage doit être couronné par une grande démonstration contre la guerre, qui aurait lieu à Berlin même.

Yvetot, notamment, tient essentiellement à cette démonstration : « C'est bien le moins, dit-il, que notre voyage puisse avoir cette conclusion nécessaire. S'il faut aller à Berlin seulement pour des conférences, les syndicalistes allemands ont d'utile ou de beau, ce n'est guère la peine. » De son côté, M. Liégeois négocie. Une démonstration comme celle que demandent les syndicalistes français, et qui réunirait à Berlin des milliers et des milliers d'ouvriers, serait d'une organisation facile à Paris. Les autorités peuvent fort bien l'interdire, comme elles l'ont fait à quelque temps, la même démonstration en faveur de la paix pour laquelle Jaurès s'était rendu à Berlin. Et si les syndicalistes français font de cette manifestation une condition, « si nous ne pouvons aller à Berlin, il est fort probable que celui-ci n'aurait pas lieu. Pour l'instant, le négocié... »

Dans la chapelle des Jésuites

La chapelle des Jésuites de la rue Négrier à Lille, célèbre dans les annales de la Réaction dans le Nord va être vendue, par l'Etat.

Ainsi disparaîtra une église truquée, comme une scène de théâtre, pour l'espionnage des fidèles et la fabrication des miracles.

La chapelle des Jésuites de la rue Négrier, à Lille ? Cela évoque, pour tous ceux qui connaissent les heures difficiles du début de la troisième République, le souvenir des tentatives acharnées que firent les Jésuites à enrayer le mouvement démocratique et à favoriser une restauration quelconque, au besoin par la grâce du général Boulanger. Dans cette chapelle offrirent toutes les grandes dames de Lille. Elles vinrent chercher à la mot d'ordre de la conduite des intérieures. Les confessionnaux, qui firent du tout temps la force des Jésuites y étaient en nombre. Les confidences de l'oreiller conjugal vinrent se trahir dans cet asile de lutte et de propagande. On prépara la maints complots contre la République. A l'aube, on s'inscrivit en majestueuses lettres d'or, le signe de la Société de Jésus : I. H. S., on célébra des offices pour le salut de la France, opéré par Henri V.

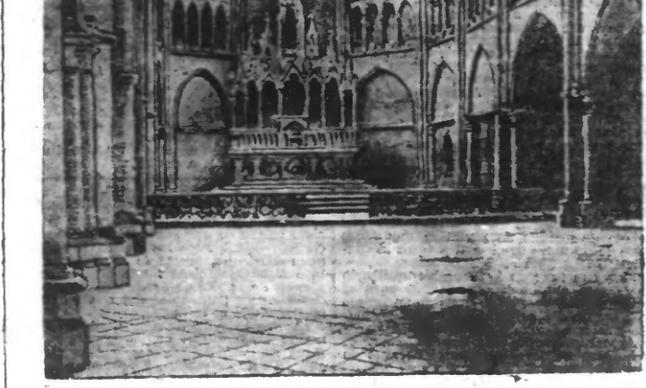
A VENDRE!

L'administration des Domaines est dénommée en possession de cet immeuble. La chapelle des Jésuites de la rue Négrier a été confisquée en même temps que le Collège de la rue Scévole et d'autres biens dont nous avons parlé. On va, d'ici peu de jours, procéder à sa mise en vente ! Les passants de la rue Négrier pouvaient ignorer l'existence de cette chapelle. Pris du quartier général on remarque un vieil hôtel du XVIIIe siècle entre cour et jardin qui a gardé tout le charme de ces demeures d'autrefois. Cet hôtel est propriété de M. Liégeois, directeur du Reichstag, secrétaire du bureau central international. Si rien n'est changé au programme, le voyage aura lieu vers le 25 juillet. Une centaine de délégués y prendront part, mandats pour cela d'une façon régulière par leurs différents fédérations de métiers. Mais rien ne sera-t-il changé, et le voyage aura-t-il lieu ? Il est, en effet, un point qui tient à cœur aux syndicalistes français et sur lequel ils insistent particulièrement : le voyage doit être couronné par une grande démonstration contre la guerre, qui aurait lieu à Berlin même.

Dans une encoignure une petite cabine (analogue à celle du pompier sur une scène), était ménagée, derrière l'autel pour permettre à un homme de s'y tenir caché, de surveiller l'assistance, sans pouvoir être vu, et au besoin de surprendre les absolutions et les paroisses des fidèles sans que ceux-ci pussent le moins du monde se douter qu'ils étaient vus. Cette petite chapelle plus particulièrement désignée à la dévotion des femmes et des jeunes filles avait une importance toute spéciale aux yeux de ceux qui voulaient les mener à la messe, pour les Jésuites. Peut-être était-ce de là que quelques révolutionnaires embusqués faisaient les réponses de la Vierge aux paroissiennes en extase. Ce lieu, renouvelé de l'oracle de Delphes, était bien « dans les cordes » des Jésuites qui ne se gênaient jamais pour fabriquer des miracles quand le ciel récalcitraient tardait trop à les produire. Le tout, bien entendu, A. M. D. G. pour la plus grande gloire de Dieu ! Maintenant le désordre et la poussière sont maîtres du logis. Dans un coin, près de la sacristie, traîne une pile de vieux journaux, de la « Bonne Presse », peut-être ? Détrompez-vous ! C'est une collection oubliée de l'« Echo de la Finance » !

La dévotion à Saint-Ignace

Sur un mur, une pancarte se balance encore. C'est le texte d'une prière recommandée aux fidèles qui voulaient une dévotion particulière à Saint-Ignace, patron des journalistes, grand maître du lieu. Je veux vous citer le texte de cette prière, telle qu'elle se trouve dans le livre de prières que l'on trouve dans les habitations de la capitale. « Prenez, Seigneur, et recevez toute ma liberté. » Acceptez ma mémoire, mon entendement et toute ma volonté.



L'intérieur de la Chapelle

La chapelle et ses cachettes à miracles

C'est plus qu'une chapelle. C'est une véritable église. Son vaisseau a intérieurement la hauteur de quatre étages. Des piliers épais de pierre de Soignies, décapités ornés, soutiennent la masse imposante de l'édifice. La chapelle mesure environ dix-sept mètres de large sur près de trente de long. C'est d'une jolité traînée pour un modeste oratoire de congrégation et on comprend que les Jésuites aient eu un tout autre but que d'y prier en commun. On voulait y recevoir du monde, beaucoup de monde et il paraît même que cette concurrence aux autres églises méconnaîtait fort, à l'époque, le clergé paroissial. Les Jésuites ont emporté leurs instruments de travail. Je veux dire les confessionnaux dont les traces multiples se voient encore sur le carrelage. En dehors du maître-autel qui s'élève orgueilleusement dans le vaste chœur, ample comme un chœur de cathédrale il y a dans un angle obscur un autel de Marie miraculeuse truquée d'une façon amusante. Un effet théâtral d'éclairage était combiné sur le côté pour aveugler de lumière l'autel pendant que les fidèles étaient laissés dans l'ombre.

BRIC-A-BRAC

Aufour de la chapelle, au rez-de-chaussée, dans les étages se trouvent de nombreuses salles, des galeries, encombrées du bric-à-brac des établissements religieux abandonnés. Des étendards du pape, des panonceaux de fête de Jeanne d'Arc, des lustres, des burettes, des nippes de toutes sortes. Quelques gravures anciennes ne manquent pas d'intérêt et pourraient aller rejoindre le musée des gravures. La municipalité, Ch. Desballe accepterait ce don avec un empressement certain ! Tout cela pourrait être réuni au lot considérable qui se trouve dans le Collège de la rue Scévole. La nomination d'une commission spéciale pour l'inventaire de ces biens meubles et leur attribution à quelque musée ou Bibliothèque universitaire nous paraît nécessaire. Déjà nous en avions signalé le besoin. La mise en vente de gravures, de livres